



RÈGLES DU CONCOURS GAGNEZ DES BILLETS DE CINÉMA _ ENQUÊTE DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Article 1 - Généralités

Le concours est organisé par TRIXXO Jobs BV. En participant à ce concours, le participant accepte ces conditions d'action.

Article 2 - Conditions de participation

La participation est ouverte à tous les clients de TRIXXO Jobs qui ont reçu l'enquête de satisfaction. Les collaborateurs de TRIXXO Group et les membres de leur famille immédiate sont exclus de la participation

La participation n'est valable que si l'enquête de satisfaction de la clientèle a été entièrement remplie et que les coordonnées ont été laissées correctement. Des billets de cinéma seront attribués au participant qui se rapprochera le plus possible de la bonne réponse à la question suivante : *"Combien de visiteurs notre site web www.trixxo.be a-t-il accueilli au cours de la dernière semaine d'avril 2025 ?*

Article 3 – Durée du concours

La participation au tirage au sort est possible du 05.05.2025 au 31.05.2024

Le gagnant sera informé par e-mail/téléphone dans les 7 jours calendaires suivant la fin du concours. Si le gagnant ne répond pas dans les 14 jours civils, TRIXXO Jobs se réserve le droit de sélectionner un nouveau gagnant.

Article 4 - Objet du concours

Le gagnant du concours recevra 10 tickets individuels pour l'un des cinémas Kinopolis participants lors de la Journée en famille de TRIXXO Group le 11.10.2025. Les billets de cinéma ne sont pas échangeables contre de l'argent ou d'autres biens, ni utilisables un autre jour.

Article 5 - Responsabilité

TRIXXO Jobs n'est pas responsable des dommages, pertes ou déceptions subis par un participant du fait de sa participation à ce concours ou de l'acceptation du prix.

Article 6 - Vie privée

Les données personnelles fournies pour la participation au concours ne seront utilisées que pour l'exécution du concours et ne seront pas communiquées à des tiers sans le consentement du participant.

Article 7 - Autres conditions

TRIXXO se réserve le droit de modifier les conditions du concours ou d'annuler le concours si cela s'avère nécessaire.